



---

**PROCÈS-VERBAL**  
**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS**  
**OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la séance du CCSÉHDAA tenue le 2 décembre 2019 à 19 h 00 au Centre administratif 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis (quartier de Saint-Romuald), salle le Phare et la Grand'Voile

**Étaient présents :**

Madame Martine Sénéchal, dir. adjointe adaptation scolaire et services complémentaires  
Madame Ève Lapointe, parent-présidente et commissaire parent  
Madame Geneviève Lévesque, représentante du personnel professionnel (CSDN)  
Madame Nina Boucher, parent, vice-présidente  
Madame Sophie Turgeon, représentante des directions  
Madame Ann-Renée Belzile, représentante des enseignants  
Madame Isabelle Lapointe, représentante du CISSS  
Madame Nadia Bélanger, parent  
Monsieur Dominic Veilleux, parent  
Madame Mélanie Michaud, parent (substitut)  
Madame Mélissa Marceau, parent-trésorière  
Madame Maude Deslauriers-Talbot, parent  
Madame Émilie Châteauneuf, parent  
Madame Lucie Pouliot, parent  
Madame Sophie Ève, représentante du personnel de soutien (syndicat)  
Monsieur Pascal Plamondon, parent  
Madame Virginie Hamel, représentante au Voilier de Lili APhL

**Étaient absents :**

Madame Josée Boisvert, parent  
Madame Caroline Gosselin, parent  
Madame Marilyn Villemure, parent  
Monsieur David Pelletier, représentant des directions (substitut)  
Madame Maude Julien, représentante Centre de pédiatrie sociale de Lévis  
Madame Caroline Deschênes, parent  
Monsieur Frédéric Paquin, parent

**Invité :**

Monsieur Jean-François Houle, directeur des ressources financières

**1. Ouverture de l'assemblée par la présidente du comité**

La séance débute à 19 h 03. La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres après la vérification du quorum. La séance débute par le point 6 de l'ordre du jour.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Nina Boucher propose l'adoption de l'ordre du jour modifié.

### 3. Parole au public

Aucune question du public.

### 4. Adoption du procès-verbal du 11 novembre 2019

Reporté en janvier 2020.

### 5. Suivi au procès-verbal

#### 5.1. Gestionnaire de la page Facebook

Madame Caroline Deschênes a démissionné de son poste pour des raisons de santé. Madame Lapointe demande aux parents si l'un d'entre eux accepterait de prendre la responsabilité d'être gestionnaire de la page Facebook du comité. Madame Émilie Châteauneuf se propose d'en faire la gestion. À cet effet, une formation est offerte avec madame Huguette Vachon pour aider à la gestion du contenu des pages sur le site.

#### Comité visibilité :

##### Présentation des membres :

- Madame Méllissa Marceau;
- Madame Maude Deslauriers-Talbot;
- Madame Nina Boucher;
- Monsieur Pascal Plamondon;
- Madame Émilie Châteauneuf - Gestionnaire de la page Facebook.

Les membres du comité expliquent le résultat des travaux qu'ils ont faits lors de leurs réunions.

Ils proposent de faire de petites capsules informatives sous forme de « Saviez-vous que... » qui seront diffusées avec les informations déjà données aux parents par les écoles. Madame Maude Deslauriers-Talbot travaillera sur les premières capsules.

Les membres ont également consulté les pages web et Facebook du comité et proposent quelques idées d'amélioration :

- Déposer les documents destinés aux parents et au comité de parents sur la page web du comité et y inclure les ordres du jour et procès-verbaux ainsi que le petit guide EHDAA lorsqu'il aura été mis à jour;
- Mise à jour de la page web;
- Ajouter des liens rapides vers les sites de nos partenaires et de ressources communautaires utiles;
- Modifier le nom de la page Facebook qui est beaucoup trop long et complexe;
- Solliciter les directions d'école afin que les parents reçoivent les documents diffusés par le comité.

Madame Sophie Turgeon va transmettre aux directions d'école la demande du comité afin que les parents soient informés des dates de réunion du comité.

### 6. Budget ÉHDAA 2019-2020 (invité : Monsieur Jean-François Houle)

Monsieur Houle présente le budget 2019-2020 destiné aux EHDAA (revenus et dépenses).

Il explique également le concept de financement via les cotes ministérielles.

Le budget est un budget prévisionnel : on présume que l'argent sera dépensé par les écoles. Le budget est sensiblement similaire à celui de l'an passé. La Commission scolaire distribue de façon équitable les sommes reçues pour les EHDAA et ajoute également des sommes pour combler les besoins en services.

Monsieur Houle mentionne être en poste depuis peu, mais va penser à une solution pour améliorer la lecture de ces tableaux afin de les rendre plus faciles à comprendre.

## **7. Présentation des statistiques ÉHDAA**

Madame Sénéchal présente la composition de la clientèle EHDAA de la CSDN. On constate une légère progression de la clientèle. Le nombre de classes à effectif réduit n'a pas vraiment évolué, ce qui s'explique par un maintien des EHDAA dans les classes régulières.

Il est expliqué aux membres la différence entre une classe régulière et une classe à effectif réduit qui comporte moins d'élèves qui reçoivent plus de services : les titulaires de ces classes sont généralement détenteurs de diplômes en adaptation scolaire. Les services professionnels sont également bonifiés (orthophonie, orthopédagogie, psychologie). Les élèves fréquentant ces classes ont généralement un bulletin modifié.

Les membres sont également informés des parcours offerts au secondaire pour les élèves en difficulté d'apprentissage (Classe CPC, FPTA, FMSS, CFER, etc.) afin de leur donner accès à la diplomation.

## **8. Rapports**

Madame Sénéchal offre quelques possibilités de conférences.

### **8.1 Président**

Madame Lapointe demande aux membres s'ils sont intéressés par une conférence sur la transition du primaire au secondaire.

### **8.2 Direction générale**

Rien à rapporter.

### **8.3 Trésorier**

Le budget de l'an passé était de 2 625 \$. Le budget est identique pour cette année. On fait le rappel des règles concernant les frais de déplacement et de gardiennage. Elles se retrouvent détaillées dans les règles de régie interne.

### **8.4 Représentant du comité de parent**

On mentionne que la soirée a été longue, plusieurs points à l'ordre du jour dont le budget de la Commission scolaire.

### **8.5 Commissaire parent**

Rien à rapporter.

## **9. Correspondance**

Aucune correspondance.

**10. Histoires à succès**

Madame Genevève Levesque parle d'un ancien élève, qui éprouvait de grandes difficultés scolaires ; il a reçu dernièrement son diplôme de l'École nationale de police du Québec (Nicolet). Elle souligne son extraordinaire détermination.

**11. Questions diverses**

Madame Mélissa Marceau demande s'il existe une liste des outils technologiques pour les élèves en difficultés. Les membres souhaiteraient recevoir de l'information à cet égard.

**12. Changement de date – séance avril 2020**

On propose de modifier la date de la séance du 6 avril afin qu'elle se tienne le 30 mars 2020. Madame Chalifoux, secrétaire de gestion, verra à vérifier la disponibilité des membres, puis elle transmettra un courriel confirmant la date retenue.

**13. Prochaine réunion**

La prochaine réunion se fera le 13 janvier prochain à 19 h 00.

CCSEHDAA-2019-  
2020-010

**14. La levée de la séance est proposée par Madame Nina Boucher.  
Levée de la séance à 21 h 03.**

---

Madame Ève Lapointe  
Présidente

---

Madame Chantale Côté  
Secrétaire